

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : SOLUTION DE POTASSE

1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : Solution d'hydroxyde de potassium 30-50 %
Synonymes : Aucun
Numéros de référence : E48010300

Point de contact en Europe

Edwards, Manor Royal, Crawley,
West Sussex, RH10 9LW, Angleterre

Renseignements généraux

Royaume-Uni : +44 (0)1293 528844
France : +(33) 1 47 98 24 01
Allemagne : +(49) 6420-82-410
Italie : +(39) 0248-4471

Point de contact aux Etats-Unis

Edwards, 301 Ballardvale Street,
Wilmington, MA 01887

Renseignements généraux

+(1) 978-658-5410
Numéro gratuit : 1-800-848-9800

Numéro de téléphone en cas d'urgence, 24h/24 :

Chemtrec : 1-800-424-9300

2. Composition/Information sur les composants

Composant	% du poids	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque*
Hydroxyde de potassium	30 à 50	1310-58-3	8	R22, R35
Eau	50 à 70	7732-18-5	Sans objet	Sans objet

*Classe de danger et phrase de risque Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression « Sans objet » figurera dans la colonne.

3. Identification des dangers

PRESENTATION DU DANGER

Liquide corrosif inodore, incolore ou légèrement trouble. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures graves. Exposé à des températures élevées, le produit peut se décomposer et libérer des fumées irritantes, corrosives et/ou toxiques.

Pour les effets d'une exposition à court et à long terme, voir la Section 11, Informations toxicologiques.

Effets sur les yeux : Provoque des brûlures oculaires. Le contact avec les yeux peut entraîner une ulcération de la conjonctive et de la cornée. Les lésions oculaires peuvent apparaître à retardement. Rougeurs et douleur. Le contact prolongé ou répété avec les yeux peut entraîner une conjonctivite.

Effets sur la peau : Provoque des brûlures cutanées avec destruction de tissus à retardement. Risque d'ulcères pénétrants profonds de la peau. Rougeurs et douleur. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des dermatites.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : SOLUTION DE POTASSE

Effets de l'ingestion/Effets oraux : Peut provoquer des lésions permanentes graves de l'appareil digestif. Peut entraîner une défaillance du système circulatoire. Peut provoquer des perforation de l'appareil digestif. Provoque de graves brûlures de l'appareil digestif accompagnées de douleurs abdominales, de vomissements, et susceptibles d'entraîner la mort. Peut engendrer des effets systémiques.

Effets de l'inhalation : L'irritation peut entraîner une pneumonie chimique et un œdème pulmonaire. Provoque une irritation aiguë des voies respiratoires supérieures accompagnée de toux, brûlures et difficultés respiratoires, avec risque de coma. Provoque des brûlures chimiques des voies respiratoires. Risque d'œdème pulmonaire en cas d'aspiration. Peut engendrer des effets systémiques.

CONDITIONS MEDICALES AGGRAVEES PAR UNE EXPOSITION : risque d'aggraver les maladies des yeux, de la peau ou respiratoires préexistantes.

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	3	Santé	3	
Inflammabilité	0	Inflammabilité	0	
Instabilité	1	Réactivité	1	

0 = Pas de danger
1 = Léger danger
2 = Danger moyen
3 = Danger sérieux
4 = Grave danger

4. Premiers secours

Yeux : Appeler immédiatement un médecin. Rincer abondamment les yeux à l'eau (en maintenant les paupières ouvertes) pendant au moins 30 minutes. Le rinçage des yeux doit être effectué sans attendre. Ne pas laisser la personne se frotter les yeux, ni les fermer.

Peau : Consulter immédiatement un médecin. Rincer abondamment la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements et chaussures contaminés.

Ingestion/Voie orale : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer de vomissements. Si la personne est consciente, lui faire boire 2 à 4 verres d'eau ou de lait. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation : Consulter immédiatement un médecin. Evacuer immédiatement la personne de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche. Si la personne a cessé de respirer, pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'oxygène et d'un dispositif mécanique approprié tel qu'un sac ou un masque.

Autres informations : Jeter les vêtements et chaussures contaminés en prenant soin de limiter au maximum l'exposition du personnel.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : SOLUTION DE POTASSE

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agent extincteur : Le produit lui-même est non combustible. Utiliser l'agent extincteur le plus approprié pour éteindre l'incendie environnant. Il convient de refroidir les conteneurs en les aspergeant longuement avec de grandes quantités d'eau après l'extinction du feu.
- Danger d'incendie et d'explosion : Le produit lui-même ne brûle pas mais peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et libérer des fumées irritantes, corrosives et/ou toxiques. Le produit réagit avec de nombreux métaux pour former un gaz hydrogène inflammable.
- Équipement de protection spécial pour les personnes préposées à la lutte contre le feu : Revêtir un appareil respiratoire autonome (homologué NIOSH ou équivalent) avec masque intégral et opérant en mode de pression à la demande, ainsi qu'un équipement de protection complet avec protection chimique supplémentaire pour empêcher l'exposition au produit et aux produits de décomposition thermique.

Pour les propriétés d'inflammabilité, voir la Section 9.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Ne pas marcher dans le produit déversé, ne pas le disperser, ni le répandre. Porter l'équipement de protection approprié (voir la Section 8) et nettoyer immédiatement le produit déversé. Isoler la zone de déversement et former un périmètre de sécurité avec des remblais autour des déversements importants en prévision du recyclage ou de l'élimination ultérieurs.

Absorber le produit déversé à l'aide d'une matière inerte (vermiculite, sable sec, terre, etc.) et recueillir dans un conteneur pour déchets chimiques. Ne pas absorber le produit à l'aide de matériaux combustibles comme la sciure de bois. Éliminer le produit récupéré selon les procédures de sécurité (voir la Section 13).

Les déversements peuvent être neutralisés avec un acide faible comme le vinaigre ou l'acide acétique. Empêcher l'écoulement vers les égouts pluviaux, les canalisations et les caniveaux conduisant à des cours d'eau.

7. Manipulation et stockage

- Manipulation : Porter un équipement de protection adapté. N'utiliser le produit que dans des endroits correctement ventilés. Ne pas inhaler les fumées ou vapeurs dégagées par le produit. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer le produit. Ne pas manger, boire, fumer, appliquer des produits cosmétiques, ni entreposer d'effets personnels dans les zones où le produit est utilisé. Bien se laver les mains après manipulation du produit. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éliminer les chaussures contaminées.
- Stockage : Stocker en conteneurs hermétiques dans une zone spécialement prévue pour les substances corrosives. Garder les conteneurs fermés lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker dans un endroit sec, frais et bien aéré. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : SOLUTION DE POTASSE

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition :

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
Hydroxyde de potassium	2 mg/m ³ (plafond)	Pas de valeur fixée	2 mg/m ³ - STEL

Protection individuelle :

Mesures techniques : Prévoir des lave-yeux et des douches d'urgence. Assurer une ventilation adéquate des zones dans lesquelles le produit est utilisé afin de maintenir au plus bas la concentration de particules en suspension.

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire adéquat chaque fois que les conditions de travail l'exigent.

Protection des mains/de la peau : Porter un équipement de protection approprié avec gants et vêtements résistants aux produits chimiques et une protection contre les éclaboussures, voire, si nécessaire pour empêcher l'exposition, une combinaison intégrale de protection contre les vapeurs.

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de protection chimique avec masque intégral.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains après usage et avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer immédiatement les vêtements non imperméables au produit et susceptibles d'être contaminés.

Autre protection/Protection générale : Les tenues de travail doivent être lavées régulièrement. Eliminer les chaussures contaminées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et odeur	Liquide incolore ou légèrement trouble. Inodore.	Point d'ébullition	133-145 / 271-293	°C / °F
pH (sous sa forme livrée)	12,0 (0,1 M sol.)	Point de congélation	9 / 48	°C / °F
Hydrosolubilité	Complètement soluble	Auto-inflammabilité	Pas de données disponibles	°C / °F
Teneur volatile en volume	30 à 50 %	Point d'éclair	Pas de données disponibles	°C / °F
Densité relative	1,51			
Pression de vapeur (mbar)	3,5 à 20 °C	Pression de vapeur (Torr)	2,6 à 68 °F	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : SOLUTION DE POTASSE

10. Stabilité et réactivité

- Stabilité : Stable à température ambiante en conteneurs fermés dans des conditions normales de manipulation et de stockage.
- Matières/Conditions à éviter : Acides, oxydants et métaux. Le produit réagit avec de nombreux métaux (notamment aluminium, plomb, étain et zinc) pour former un gaz hydrogène inflammable.
Hautes températures (susceptibles de provoquer une décomposition thermique).
- Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique du produit peut libérer des fumées corrosives, irritantes et/ou toxiques (y compris des oxydes de potassium).
- Produits de polymérisation dangereux : Le cas ne se produira pas.

11. Informations toxicologiques

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (sur la santé) en cas de contact de l'utilisateur avec la substance ou la préparation, se reporter à la Section 3, Identification des dangers.

Données animales :

- Valeur LD50 : Voie orale : 273 mg/kg (rat) ; voie cutanée : 50 mg/24 h (test de Draize, lapin)
- Valeur LC50 : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :

Pas d'effets cancérogènes connus.

12. Informations écologiques

- Ecotoxicité aquatique : LC50 = 80,0 mg/l (24 h, gambusie).
- Pas d'autres informations écologiques disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

- Si le recyclage n'est pas possible, éliminer le produit et les conteneurs usagés conformément à toutes les réglementations locales, nationales et européennes applicables.
- Les conteneurs vides doivent être décontaminés avant recyclage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : SOLUTION DE POTASSE

14. Informations relatives au transport

Ce produit est classé comme dangereux d'après les réglementations sur le transport.

PARAMETRE	EUROPE	TDG - CANADA	DOT - ETATS-UNIS
Appellation réglementaire	Hydroxyde de potassium, solution	Hydroxyde de potassium, solution	Hydroxyde de potassium, solution
Classe de danger	8	8	8
Numéro d'identification	UN 1814	UN 1814	UN 1814
Etiquette de transport	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Groupe d'emballage : II

Autres informations : Aux Etats-Unis, si le poids net d'hydroxyde de potassium est égal ou supérieur à 454 kg, les lettres « RQ » doivent figurer sur le conteneur.

15. Informations réglementaires

Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec la directive 67/548/CEE modifiée sur les substances dangereuses et la directive 88/379/CEE modifiée sur les préparations, transposées au Royaume-Uni dans les réglementations CHIP (Chemical Hazard Information and Packaging) de 1994 modifiées.

Classé dangereux à livrer :	Oui	
Phrase de risque :	R22	Nocif en cas d'ingestion.
	R35	Provoque des brûlures graves.
Phrase de sécurité :	S26	En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau sans attendre et consulter un médecin.
	S27	Retirer immédiatement les vêtements contaminés.
	S36/37/39	Porter des gants, vêtements et lunettes/masques de protection adaptés.
	S45	En cas d'accident ou si la personne ne se sent pas bien, consulter immédiatement un médecin (en présentant l'étiquette si possible).
Symboles :	C	

Informations réglementaires aux Etats-Unis

Toutes les matières contenues dans ce produit sont incluses dans la loi américaine Toxic Substances Control Act (TSCA).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de produits chimiques toxiques à signaler au titre des prescriptions de la section 313 du 'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA) of 1986' (loi de 1986 sur la planification en cas d'urgence et le droit de savoir de la communauté) et 40 CFR Partie 372.

Californie - proposition 65 : ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'Etat de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Statut réglementaire de l'OSHA : ce produit est classé comme dangereux d'après les réglementations OSHA.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : SOLUTION DE POTASSE

Informations réglementaires au Canada

Classification WHMIS : E, D2B

Tous les composants de ce produit sont inclus dans la liste canadienne des substances nationales (DSL).

16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée en accord avec l'ANSI Z400.1 et la directive 91/155/CEE de l'UE sur les fiches de données de sécurité.

Sources d'informations pour cette fiche de données :

- Fisher Scientific UK 'Potassium Hydroxide Solution 30% to 50%' Material Safety Data Sheet. N° MSDS 19430. N° de révision 7. Date 10/05/2004.

Glossaire :

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; **ANSI** - American National Standards Institute ; **Canadian TDG** - Canadian Transportation of Dangerous Goods ; **CAS** - Chemical Abstracts Service ; **Chemtrec** - Chemical Transportation Emergency Center (US) ; **CHIP** - Chemical Hazard Information and Packaging ; **DSL** - Domestic Substances List ; **EH40 (UK)** - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits ; **HMIS** - Hazardous Material Information Service ; **LC** - Lethal Concentration ; **LD** - Lethal Dose ; **NFPA** - National Fire Protection Association ; **NIOSH** - National Institute for Occupational Safety and Health ; **OSHA** - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour ; **PEL** - Permissible exposure limit ; **SARA (Title III)** - Superfund Amendments and Reauthorization Act ; **SARA 313** - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; **STEL** - Short Term Exposure Limit ; **TLV** - Threshold Limit Value ; **TSCA** - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 ; **US DOT** - US Department of Transportation ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System.

Révisions :

Novembre 2007. Fiche de données mise à jour selon les dernières informations communiquées par le fournisseur.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant, la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on lui accorde.